



Chèr-e collègue,

LA FPMA (agregés et certifiés) et les CAPA (CPE, COP) du mouvement intra se sont tenues du 17 au 22 juin. Vous trouverez ci-joint les informations concernant votre situation personnelle.

Les commissaires paritaires du SNES ont fourni sur le projet du mouvement un lourd travail de vérification en utilisant au mieux les informations apportées par la fiche syndicale de suivi individuelle.

Déjà fortement étranglé par les suppressions de postes (-128 cette année après les saignées des années précédentes, - 414 en 2009, - 816 en 2008), le mouvement intra 2010 a été marqué par une intensification de la violence des attaques contre le sens de nos métiers, nos missions, les droits des personnels et le paritarisme qui les garantit.

➤ **Des blocages de postes pour imposer le temps complet aux futurs lauréats de concours :**

La suppression des 10 000 emplois de stagiaires, sous couvert de la réforme de la formation des maîtres dont le SNES demande le retrait, entraîne des effets désastreux sur les conditions tant de stage et de formation des futurs lauréats de concours, que d'exercice de l'ensemble des personnels et de réussite des jeunes. Au risque de faire renoncer les stagiaires au métier qu'ils ont choisi, l'Administration a soustrait plus de 400 postes au mouvement intra pour leur affectation afin de leur imposer un service à temps complet, avec une formation réduite à un compagnonnage qui se surajoute à une charge de travail intenable. Les répercussions sur la mobilité de l'ensemble des personnels sont terribles : en lettres modernes, par exemple, sur le seul département des Hauts de Seine, 11 rapprochements de conjoints ne sont pas satisfaits, plusieurs dizaines de mutations empêchées, la barre sur ZR Sud, au lieu d'être de 128,2, est de 336. Les élus du SNES, lors des groupes de travail et des FPMA, ont réussi à obtenir les déblocages de supports stagiaires pour que le droit absolu à réaffectation sur le poste vacant le plus proche des collègues en mesure de carte scolaire soit respecté.

Poursuivre la mobilisation est déterminant pour obtenir la restauration d'une mobilité choisie à l'intra et l'amélioration des conditions de stage et de formation des futurs lauréats de concours. Le refus collectif d'être tuteur (plus de 4100 signatures dans l'académie de Versailles) doit s'amplifier pour faire entendre nos exigences dans l'intérêt des élèves et de la profession : véritable décharge de service pour les stagiaires permettant une formation où alternent théorie et pratique, rétablissement des emplois de stagiaires, mise au mouvement de l'ensemble des postes vacants.

➤ **Des manipulations pour imposer un recrutement direct par le chef d'établissement dans les établissements CLAIR :**

Dans le plus grand secret, l'Administration a voulu autoritairement bloquer 36 postes au titre du dispositif CLAIR dans 14 établissements pour imposer un recrutement direct par le chef d'établissement.

Voir verso pour la suite

**GTA révision
d'affectation:**

**Vendredi 25 et
mercredi 30 juin**

Les demandes de révision d'affectation sont à adresser à la DPE, soit par courrier (3, Bd de Lesseps, 78017 Versailles cedex), soit par fax au 01 30 83 40 27.

Adressez-nous en une copie à la section académique avant la tenue des GT.

Vous êtes TZR ?

**Réunion TZR
Le mercredi 30 juin
14h30 -17h30**

Section académique du
SNES
3, rue Guy Gouyon du
Verger
94 112 Arcueil
(RER B station Arcueil
Cachan)
Voir ordre du jour sur
notre site :
www.versailles.snes.edu

**Phase
d'ajustement :**

**Le groupe de travail
des affectations des
TZR se tiendra les 13,
15 et 16 juillet.**

N'oubliez pas de renvoyer à la section académique votre fiche de suivi individuel.

Téléchargeable sur
notre site.

Rubrique :
affectations/mouvement

**Revalorisation de nos métiers
Défense des personnels
Promotion du service public**

Pour que l'Education nationale redevienne une priorité

Renforçons le syndicat, notre outil de défense collective

SYNDIQUEZ-VOUS, FAITES ADHERER AU SNES

C'est la voie de l'efficacité pour vous et pour tous.

**METIERS,
EMPLOIS,
SALAIRES,
SERVICE PUBLIC
D'EDUCATION**

Je ne rentre pas le 6 sept ...

Je suis en grève

Les élus du SNES ont éventé la manipulation grâce à une vérification exhaustive des postes. Devant l'action unitaire qu'ils ont impulsée avec l'ensemble des autres organisations syndicales, le Recteur a concédé un déblocage partiel de 20 de ces postes reversés dans le mouvement général pour être pourvus dans le respect des règles communes, des vœux et barème de chaque candidat et sous le contrôle des élus du personnel. Mais il maintient le fond du dispositif. Le SNES a organisé une campagne pour refuser le label CLAIR qui participe d'une stratégie politique visant à briser les garanties statutaires des personnels, à les assujettir aux chefs d'établissement auxquels est confié un pouvoir discrétionnaire, et à créer des établissements de seconde zone échappant aux normes en matière d'horaires, de programmes...

➤ **la remise en cause du paritarisme :**

L'objectif du Ministère, à travers la parution du projet d'affectation, vise à remettre en cause les garanties individuelles et collectives des personnels, et leur droit à être défendus par leurs élus dans les instances paritaires. En ouverture de la FPMA, le SNES a très fermement condamné cette opération dans sa déclaration préalable. La détermination des élus du SNES, leur représentativité et leur efficacité ont mis en échec cette tentative récurrente de contournement des instances paritaires : sous leur contrôle, l'Administration a dû rectifier toutes les erreurs et a réalisé des améliorations dans le respect des vœux et barèmes. Démonstration est faite que publier un projet nécessairement entaché d'erreurs est une opération démagogique et que le rôle des FPMA dans la défense des collègues est incontournable. La communication de la barre figurant sur le résultat d'affectation permet à chacun de s'assurer de la transparence et de la régularité des affectations prononcées à l'issue des commissions.

➤ **Un mouvement qui ne garantit plus la couverture des besoins du service public et une mobilité choisie :**

Une première analyse du mouvement intra 2010 confirme l'aggravation de deux tendances préoccupantes pour l'avenir du service public d'Education et de nos métiers :

- dans de nombreuses disciplines, le mouvement est quasi bloqué, faute de postes en nombre suffisant, avec des conditions de réaffectation très dégradées pour les collègues en mesure de carte scolaire et une première affectation pour les néo-titulaires qui s'effectue principalement sur ZR
- dans un certain nombre de disciplines, les sous recrutements ont des conséquences dramatiques : nombreux postes vacants après mouvement, en particulier, en orientation, lettres classiques, documentation, STI...

Le SNES revendique le retour à un mouvement national, fondé sur le respect du paritarisme, alimenté par un nombre suffisant de postes afin de garantir une mobilité choisie pour les personnels et la couverture des besoins du service public d'Education.

Il exige une revalorisation des métiers, des carrières et des salaires pour tous, mettant ainsi la question de l'emploi public, de la place et des missions du Service public d'Education et de l'avenir du système éducatif au centre des enjeux.

C'est pourquoi le SNES appelle les personnels à poursuivre et intensifier la mobilisation et à assurer dès la rentrée le succès de la grève du lundi 6 septembre.

Cordialement,

Les commissaires paritaires du S.N.E.S. :

M-D Odent, P. Boutet, M. Vialle, I. Sanchez, J.F Gay, M. Chardonnet, L. Boiron, F. Lesne, M. Bohic, B. Eychart, M.-P Attias, J.M Laurin, D. Carlotti, B. Mer, G.E Lemouland, J.L Bouillot, S. Barre, J.B Margantin, S. Brault, J.P Carabin, J. Jaudeau O. Deis, M. Javaloyes, V. Kepeklian, C. Lucas, P. Lévy, P. Detoef, J.C Anglade, C. Valade, F. Bremard, L. Plas, L. Blanchard, H. Goldfarb, J.P Vallat, M. Ruelle Personnaz